



**Comité d'harmonisation des usages de
l'accès à la Seigneurie-de-Beaupré par
Saint-Ferréol-les-Neiges**

**COMPTE RENDU
RENCONTRE #6**

11 JUIN 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	Ouverture et mot de bienvenue.....	1
2	Adoption de l'ordre du jour.....	1
3	Adoption du compte rendu de la dernière rencontre.....	2
4	Suivis.....	2
5	Atelier : Évaluation et priorisation des solutions possibles en fonction des objectifs.....	7
6	Choix des solutions retenues et modalités de mise en oeuvre.....	7
7	Teneur du rapport.....	7
8	Récents développements.....	7
9	Varia.....	7
10	Fin de la rencontre.....	7

Annexes : document joint

Annexe 1	Liste des présences
Annexe 2	Ordre du jour
Annexe 3	Compte rendu de la rencontre du 9 juin avec les résidents de l'avenue Royale
Annexe 4	Liste des suivis

1 OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Julie Malo-Sauvé souhaite la bienvenue à tous. Elle souligne que cette rencontre est la dernière prévue pour le Comité. Elle rappelle les principaux jalons du Comité et remémore aux membres les attentes de chacun formulées en amont de la démarche, soit un dialogue qui permettrait de bénéficier des expertises de chacun pour jeter les bases de solutions concrètes, réalistes et transparentes. Elle rappelle que les membres ont eu l'occasion de convenir, au fil des rencontres, de la problématique alléguée, de ses causes et de solutions potentielles. Mme Malo-Sauvé insiste sur la nécessité de maintenir un dialogue franc, honnête et courtois pour conclure le mandat du Comité dans le respect.

Mme Malo-Sauvé souligne l'intérêt manifesté par certains membres de voir un représentant du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) se joindre au Comité. Mme Gwendaline Kervran est présente. Celle-ci a participé à l'évaluation environnementale du projet éolien Côte-de-Beaupré. Elle travaille pour la Direction régionale de la santé publique et représente également le MSSS. Elle mentionne son intérêt à ce que les préoccupations de santé soient prises en considération dans le processus d'harmonisation. Ayant reçu les comptes rendus du Comité dans la semaine, elle propose d'agir surtout comme observatrice dans le cadre de la présente rencontre.

M. Samuel Richard, de Boralex, est présent. Il agira dorénavant comme coordonnateur de projet pour le projet éolien Côte-de-Beaupré.

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter ainsi que l'organisation qu'ils représentent.

La liste de présences se trouve à l'annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Malo-Sauvé propose de faire la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres si l'ordre du jour permettra, à leur avis, de répondre aux objectifs du Comité.

Un membre souligne l'importance d'arriver à une solution que tous comprennent et qui est bien définie et détaillée. Il souligne l'engagement de départ d'avoir un comité sur 12 mois pour discuter adéquatement de ces solutions, au lieu de la formule de 6 rencontres. Il est entendu par tous qu'il n'est pas souhaitable de précipiter les choses; il est proposé d'entamer la rencontre puis de se positionner sur les suites en fin de rencontre.

Un membre propose d'amender l'ordre du jour afin de discuter de la rencontre tenue avec les citoyens de l'avenue Royale sur les transports hors normes au moment d'aborder les suivis.

L'ordre du jour est adopté avec cette proposition et figure à l'annexe 2.

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Malo-Sauvé propose de faire un retour sur le compte-rendu de la rencontre de mai 2015 et demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter. Quelques modifications sont soulevées par les membres, puis le compte rendu est adopté par le Comité.

4 SUIVIS

Mme Malo-Sauvé suggère d'effectuer un retour sur les suivis de la rencontre du 26 mai pour en vérifier l'avancement.

SUIVIS DE LA RENCONTRE DU 26 MAI 2015	
1. Mettre en ligne les comptes rendus des rencontres de mars et d'avril 2015 ;	<u>Mme Vézina</u> : Cela a été fait.
2. Contacter les résidents de l'avenue Royale pour identifier le meilleur moment pour tenir la rencontre d'information sur les scénarios de transports hors normes;	<p>Un compte rendu de cette rencontre a été envoyé à tous par un membre du Comité. Celui-ci souligne les problématiques soulevées quant au scénario de transport comprenant un virement de 180 degrés sur un terrain vacant et un réaménagement mineur de l'intersection. Il présente également les pistes de solution proposées. Malgré ces pistes de solution, il demeure un mécontentement des citoyens.</p> <p>Le suivi a cet égard est détaillé ci-dessous. Les éléments de la discussion sont rassemblés en fonction des sujets abordés.</p>

Mise en contexte de la discussion portant sur les transports hors norme :

Février 2015 :

Le Comité d'harmonisation est consulté par Boralex dans le but d'effectuer une recommandation quant au scénario de transport hors normes qui minimiserait les impacts associés au passage d'au plus 50 composantes éoliennes à l'été 2015.

Mars – Avril 2015 :

Parmi les trois scénarios proposés par Boralex, le scénario 3 semble celui de moindre impact aux yeux des membres du Comité. Leur recommandation est conditionnelle à ce que Boralex consulte les citoyens qui sont concernés par cette solution. Le scénario 3 consiste en un virage de 180 degrés sur un terrain vacant à proximité d'une sablière sur l'avenue Royale. Ce scénario

implique donc que les camions passent devant une dizaine de résidences de l'avenue Royale, effectuent le virage sur le terrain, puis s'engagent sur le rang Saint-Antoine, moyennant un réaménagement mineur de l'intersection.

Les résidents concernés de l'avenue Royale ont été contactés par Boralex en mars afin de tenir une rencontre d'information et de consultation sur le choix des scénarios. Seuls deux citoyens, parmi les dix résidences contactées, ont répondu à Boralex et se sont présentés à la rencontre.

Mai 2015 :

Plusieurs citoyens de l'avenue Royale ont contacté un membre du Comité pour exprimer des préoccupations par rapport au tracé proposé sur l'avenue Royale pour les 50 transports hors normes prévus au courant de l'été.

Ayant entendu les préoccupations des résidents de l'avenue Royale face à ce scénario, plusieurs membres du Comité ne sont plus à l'aise de maintenir leur recommandation, et demandent que soit tenue une rencontre avec ces citoyens afin de discuter de leurs préoccupations.

Juin 2015 :

Une rencontre a eu lieu le mardi 9 juin 2015. Six citoyens de l'avenue Royale étaient présents, trois représentants de Boralex, deux membres citoyens du Comité d'harmonisation, ainsi que deux représentants de la municipalité.

Objectif de la rencontre citoyenne du 9 juin:

- Présenter les scénarios de transport hors normes ayant été étudiés par Boralex en vue de la construction prévue à l'été 2015. Ces scénarios avaient déjà été présentés en mars
- Recueillir les préoccupations des citoyens de l'avenue Royale sur le scénario de transport hors normes retenu;
- Discuter des mesures d'atténuation pouvant être mises en œuvre.

Climat de la rencontre citoyenne :

Les citoyens de l'avenue Royale sont mécontents et s'inquiètent des impacts que pourrait entraîner ce scénario sur leur qualité de vie. Ils demandent des ententes claires pour s'assurer que les solutions proposées soient mises en œuvre de façon efficace.

Échanges

Les principaux commentaires formulés par le Comité concernent les éléments suivants :

- **Rencontre d'information et de consultation des voisins (mars 2015)**
 - Les membres conviennent qu'il est dommage que peu de résidents ne se soient déplacés à ce moment pour obtenir l'information sur les scénarios de transports.

- Les membres citoyens s'entendent sur le fait qu'il aurait été préférable d'aller consulter de nouveau les résidents de l'avenue Royale à la suite du choix du scénario.
- **Rencontre préalable avec les voisins du site (juin 2015)**
 - Boralex a tenu une rencontre avec certains voisins de la sablière, précédemment à la rencontre du 9 juin 2015.
 - Les voisins du site ont mentionné qu'ils préféreraient que les camions se retournent dans la sablière au lieu du terrain vacant. Boralex a travaillé pour changer le scénario pour répondre à cette demande des citoyens afin de minimiser les impacts.
 - Boralex a tenu une rencontre avec les responsables du transport pour discuter des possibilités de mise en œuvre des solutions proposées lors de la consultation avec les résidents du secteur.
 - Boralex souhaite s'engager sur plusieurs de ces solutions et confirmera par courriel aux citoyens concernés après avoir obtenu la validation de leur faisabilité.
- **Engagements de Boralex pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées**
 - Considérant le faible nombre de transports hors normes prévus (50), Boralex a la flexibilité d'encadrer les transports d'Enercon selon des horaires préétablis.
 - Boralex s'engage également à effectuer un suivi plus serré des transports, avec du personnel sur place.
 - Un membre mentionne que peu importe les engagements face aux mesures d'atténuation, le mécontentement des résidents demeurera. Ceux-ci demandent un engagement sur le suivi des transports.
- **Intervention du MSSS**
 - Il est suggéré d'effectuer une évaluation des risques à la santé des scénarios de transport proposés (santé, puits, eau potable, etc.).
 - Des mesures de précaution et d'atténuation devraient être prévues pour éviter les impacts sur la santé.
- **Résolution du Conseil municipal**
 - La rencontre du Comité d'harmonisation a été levée momentanément pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges afin de discuter d'une résolution municipale visant l'autorisation du transport hors-norme par ENERCON jusqu'au lot 187.
 - Plusieurs citoyens de l'avenue Royale se sont déplacés pour faire part de leurs préoccupations.

- Il a été mentionné par un citoyen qu'un chemin utilisé pour des éoliennes ne devait pas passer à plus de 15 mètres d'une propriété privée selon un règlement de la Communauté métropolitaine de Québec.
- La motion est mise en suspens au Conseil municipal, dans l'attente que les discussions du Comité d'harmonisation se concluent. La question sera ensuite de nouveau débattue au Conseil municipal.

Réévaluation des scénarios

Certains membres souhaitent revenir sur chacun des scénarios pour en réévaluer les avantages et inconvénients. Les extraits des comptes rendus des mois de février, mars et avril qui traitent de cette question sont lus par la facilitatrice afin de se remémorer les discussions précédentes du Comité. Les commentaires formulés sont les suivants :

- **Scénario 1 : Approche de reculons sur le rang Saint-Antoine**
 - L'approche avait été déclinée comme une fin de non-recevoir par le Comité d'harmonisation au début des discussions sur les scénarios de transport en raison de la situation vécue l'année précédente. Les membres citoyens avaient allégués des désagréments reliés à ces 4 transports dont le blocage de la circulation et le bruit.
 - Les camions transportant les composantes hors normes doivent reculer devant le rang Saint-Antoine pour y entrer de reculons jusqu'à la fourche du rang, puis s'y retourner.
 - Cela implique des alarmes de recul, impossibles à retirer pour des raisons réglementaires.
 - Selon les citoyens, cette approche comporte un enjeu de circulation sur l'avenue Royale et le rang Saint-Antoine (manœuvre d'une durée de près de trente minutes) – Proposition faite par une membre de rediriger le trafic, de mettre en place une signalisation en amont
 - Cette approche pourrait occasionner des impacts importants sur des citoyens déjà éprouvés
 - Proposition de mesure ponctuelle pour relocaliser les citoyens pour les 20 jours de transport aux frais de Boralex (ex : séjour au Mont Sainte-Anne)
 - En raison de la situation vécue l'an dernier (4 transports), jugée inacceptable par les citoyens, les citoyens ne souhaitent pas réitérer ce scénario.

- **Scénario 2 : Réaménagement majeur de l'intersection**
 - Ce scénario n'est plus envisageable en fonction de l'échéancier actuel de travaux en raison des contraintes techniques et des délais d'obtention des permis. Cette

proposition aurait dû être faite au mois de mars afin les travaux d'ingénierie puissent être réalisés.

- Ce scénario a la préférence des résidents de l'avenue Royale qui n'impacterait qu'un seul citoyen.
- **Scénario 3 : Virage à 180 degrés sur un terrain vacant et réaménagement mineur de l'intersection**
 - Au départ, cette approche était perçue par le Comité comme le scénario de moindre impact, mais certains membres n'en feront la recommandation que conditionnellement à l'acceptation des résidents de l'avenue Royale.
 - Les impacts sont perçus comme moins importants en raison d'une plus grande distance des puits résidentiels et de réaménagement mineur de l'intersection.
 - Les résidents de l'avenue Royale qui seront impactés par ces transports sont insatisfaits et ne souhaitent pas que ce scénario aille de l'avant.
 - Boralex s'engage à encadrer les 50 transports et à mettre des mesures d'atténuation pour mitiger les impacts durant les 20 jours de circulation.

Recommandation du Comité

- Mme Malo-Sauvé demande aux membres s'ils se sentent à l'aise que le poids de la décision repose sur le Comité.
- La représentante du MSSS constate l'inconfort exprimé par les membres à se prononcer au nom des citoyens impactés. Il est proposé de travailler sur un document présentant les deux scénarios envisageables et de le soumettre aux citoyens concernés de l'avenue Royale et du rang Saint-Antoine.
- Si le Comité ne se sent pas à l'aise de formuler une recommandation consensuelle, Boralex et la municipalité devront prendre la responsabilité de la décision, sur la question du scénario de transport à privilégier.
- Un vote est tenu pour prendre le pouls du Comité sur le scénario à privilégier, sans prise de décision : une majorité de membres votent pour le scénario 3. Quelques membres votent contre ce scénario dans l'état actuel, mais se rangeraient pour celui-ci advenant une meilleure acceptation par les résidents de l'avenue Royale.

Les membres du Comité mandatent Boralex pour que ceux-ci contactent les résidents impactés de l'avenue Royale, prennent des engagements clairs pour la mise en place de mesures d'atténuation et de suivi afin d'obtenir une meilleure acceptation du scénario aux yeux des gens. Un membre mentionne qu'il pourra appuyer Boralex dans la prise de contact avec les résidents concernés de l'avenue Royale, au besoin. La mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges demande une rétroaction au Comité avant le 22 juin, date de la prochaine séance extraordinaire du conseil municipal.

Le compte rendu de la rencontre du 9 juin avec les résidents de l'avenue Royale figure à l'annexe 3.

SUIVIS – RENCONTRE DU 11 JUIN

- 1. Discuter avec les résidents concernés de l'avenue Royale pour dégager une entente claire pour la mise en place de mesures d'atténuation et de suivi afin d'obtenir une meilleure acceptation du scénario de transport proposé (Boralex) ;**
- 2. Effectuer un retour par courriel au Comité avant le 22 juin afin de résumer l'état des discussions avec les résidents de l'avenue Royale ;**
- 3. Statuer sur la recommandation, ou non, du scénario de transport #3 (tous les membres) ;**

La liste complète des suivis de la rencontre du 11 juin se retrouve en annexe 4.

5 ATELIER : ÉVALUATION ET PRIORISATION DES SOLUTIONS POSSIBLES EN FONCTION DES OBJECTIFS

Ce sujet n'a pas pu être abordé durant la rencontre. Il est reporté.

6 CHOIX DES SOLUTIONS RETENUES ET MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Ce sujet n'a pas pu être abordé durant la rencontre. Il est reporté.

7 TENEUR DU RAPPORT

Ce sujet n'a pas pu être abordé durant la rencontre. Il est reporté.

8 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

Les récents développements sur la question des transports hors normes ont été abordés lors des suivis.

9 VARIA

Aucun point n'est apporté au varia.

10 FIN DE LA RENCONTRE

Mme Malo-Sauvé ouvre la discussion avec les membres sur les suites envisagées pour le Comité, considérant que le mandat du facilitateur se termine en cette présente soirée. Un membre

propose de continuer la démarche pour une ou deux rencontres supplémentaires afin d'achever la démarche. Boralex accepte de défrayer les coûts nécessaires pour la tenue d'une rencontre supplémentaire.

Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre prend fin à 22h.

Production du compte rendu

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société

Personne-ressource du Comité